Hebdo Canada

Ottawa Canada Volume 9, Nº 42 le 25 novembre 1981

Nouveau pas vers le rapatriement de la Constitution
Vente de locomotives canadiennes au Zimbabwe
Décès d'une grande dame du Canada: Mme Thérèse Casgrain
Commission mixte belgo-canadienne . 3
Flexibilité et continuité caractérisent les échanges canado-américains 4
Cérémonies en Europe à la mémoire des soldats canadiens 5
Syndrome du choc toxique 6
Triomphe de Tracey Wainman 6
Le langage des chimpanzés 6
La chronique des arts 7
Nouvelles brèves 8

Nouveau pas vers le rapatriement de la Constitution

"... Après 114 ans d'existence, le Canada devient enfin, au sens technique, au sens légal, un pays indépendant. Il reste, bien sûr, au Parlement canadien et au Parlement britannique d'entériner ces accords, mais le fait que nous ayons formé un consensus...nous permettra de franchir ces étapes, avec la coopération, au Canada, des partis de l'Opposition, et, en Grande-Bretagne, avec celle du gouvernement et des partis de l'Opposition", a déclaré avec joie le premier ministre du Canada, M. Pierre Elliott Trudeau, en annoncant la conclusion d'un accord avec neuf des premiers ministres provinciaux, sur son projet de rapatriement de la Constitution.

Les Canadiens, d'un bout à l'autre du pays, ont pu suivre à la télévision la séance de clôture de la Conférence constitutionnelle qui a réuni, du 2 au 5 novembre à Ottawa, le premier ministre du Canada et les dix premiers ministres provinciaux, soit: M. Brian Peckford (TerreNeuve), M. Angus MacLean (Île-du-Prince-Édouard), M. Richard Hatfield (Nouveau-Brunswick), M. John Buchanan (Nouvelle-Écosse), M. René Lévesque (Québec), M. William Davis (Ontario), M. Sterling Lyon (Manitoba), M. Allan Blakeney (Saskatchewan), M. Peter Lougheed (Alberta) et M. William Bennett (Colombie-Britannique).

L'accord conclu est conforme au jugement de la Cour suprême du Canada qui exigeait l'appui d'un "nombre raisonnable de provinces" pour tout changement constitutionnel. (Hebdo Canada, vol. 9, nº 36.)

Seul le premier ministre du Québec, M. René Lévesque, a refusé d'entériner l'entente parce que, estime-t-il, elle porte directement atteinte à l'intégrité des pouvoirs provinciaux en matière de législation protectionniste et, surtout, en matière d'éducation et de culture.

Cependant, le premier ministre Trudeau et les premiers ministres provinciaux



Le premier ministre Trudeau (au centre) annonce la conclusion d'un accord sur le projet de rapatriement de la Constitution. Il est entouré du ministre de la Justice, chargé du dossier constitutionnel, M. Jean Chrétien (à sa droite), et du vice-premier ministre et ministre des Finances, M. Allan MacEachen.

14

le

Affaires extérieures

External Affairs Canada Richard Vroom